



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

## CONFÉRENCE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : UN DROIT POUR TOUS !

L'association Valentin Haüy accompagne depuis 130 ans les personnes déficientes visuelles et fait de l'accessibilité numérique une priorité. À l'aube du web 3.0, moins de 10 % des sites internet sont aujourd'hui accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour lutter contre cette exclusion, l'association Valentin Haüy organise la **2<sup>e</sup> Conférence sur l'accessibilité numérique, chez Microsoft**, aux côtés de Webassoc et Oceane Consulting **le 18 avril de 14h à 19h**. « **Comment réussir son projet pour obtenir un site accessible** », tel est le thème autour duquel tables rondes, ateliers pratiques et temps d'échanges vont se succéder.

### ÉVITER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Des associations, de grandes entreprises du secteur public et privé, ainsi que des administrations, sont invitées à cet événement visant à promouvoir **l'accessibilité numérique pour tous**.

Ainsi que le souligne Manuel Pereira (Responsable du pôle accessibilité numérique de l'association Valentin Haüy), « *l'accessibilité numérique est la condition sine qua non de l'autonomie des personnes empêchées de lire en raison d'un handicap. L'accessibilité au web et à l'ensemble des informations disponibles en ligne s'avère indispensable pour leur inclusion.* »

Selon le rapport annuel du Défenseur des droits publié le 12 mars dernier, **le handicap reste la principale cause de discriminations** (22,8 %) pour la deuxième année consécutive. Des discriminations que viennent amplifier les difficultés d'accès à Internet.

« *Notre première conférence qui s'est tenue en mars 2018 venait rappeler le caractère fondamental de l'accessibilité numérique. Cette année, nous voulons déclencher le passage à l'acte nécessaire !* » Co-fondatrice et Présidente de Webassoc, Raphaëlle Menajovsky fait partie de ces quelques 1000 professionnels du web qui accompagnent gratuitement les associations et ONG humanitaires, caritatives et environnementales.

« *Nous voulons les aider à se renforcer avec internet et nous nous engageons bénévolement pour les former aux outils du web afin de réaliser leurs projets. Nous les aidons à rendre visibles leurs combats, à mobiliser des soutiens, à collecter des dons... avec ce formidable outil que peut être internet.* »

### POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

Ce 18 avril, l'association Valentin Haüy et Webassoc bénéficient du renfort d'Océane Consulting dont l'équipe accessibilité Tanaguru édite des logiciels libres destinés aux propriétaires de sites web. Ces logiciels permettent de tester l'accessibilité d'un site, en vue de proposer des solutions visant à l'optimiser. « *Avec 10 millions de personnes en situation de handicap et 20 millions de seniors en France, l'accessibilité numérique constitue un véritable enjeu social.* » souligne Frédéric Halna-Directeur associé d'Océane Consulting.

L'accessibilité numérique doit dorénavant répondre à des obligations réglementaires. Si les services publics sont concernés au premier chef, les entreprises doivent elles aussi veiller à leur accessibilité numérique. Depuis 2015, la « loi pour une république numérique » modifie le **Référentiel général d'accessibilité dans les administrations** (Cf. Loi de 2005) et étend cette obligation à certaines entreprises privées (si elles dépassent un certain seuil de chiffre d'affaires) et aux organismes délégataires d'une mission de service public. C'est donc le **RGAA** qui sert de référence pour la mise en conformité de tous ces sites.

Bénédicte Rouier, une des responsables de la Direction Interministérielle des Services d'Information et de Communication (DINSIC) viendra présenter les évolutions du **RGAA** et les obligations qui en découlent.

**L'accessibilité numérique doit constituer un droit pour les citoyens aveugles et malvoyants** qui s'acquittent de leur devoir électoral au même titre que l'ensemble de la population. Fortes de cette conviction, l'association Valentin Haüy, la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes, la Fédération des Aveugles de France et l'association Voir ensemble, viennent de demander aux futurs élus d'amplifier ce mouvement vers une Europe plus inclusive.

Comme le rappelle Manuel Pereira, « *intégrée en amont des développements, l'accessibilité d'un site web ne doit pas être perçue comme un coût supplémentaire. Elle permet souvent d'ouvrir un marché dont le potentiel ne s'adresse pas qu'aux personnes déficientes visuelles, mais aussi aux personnes souffrant d'un handicap auditif, moteur ou même cognitif.* »

Citoyens à part entière, les personnes en situation de handicap sont aussi des consommateurs que les entreprises ont tout intérêt à prendre en compte...

Les associations et entreprises souhaitant participer à cette conférence gratuite peuvent s'inscrire sur [www.a11yparis.org](http://www.a11yparis.org)

**Date : 18 avril 2019 de 14h00 à 17h30**

**Lieu : Microsoft - 41, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux**

Diffuseurs d'informations, les médias sont invités à relayer les actions en faveur de l'accessibilité numérique. Pour les journalistes désireux d'y assister, RSVP.

## CONTACTS

### PRESSE

Agence Sophie Benoit Communication  
Yglinga BENOIT  
yglinga@sbcc-groupe.com  
01 43 41 08 51 / 06 63 70 61 69

### ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

Émilie LÈBRE & Carole BAILLY  
e.lebre@avh.asso.fr  
c.bailly@avh.asso.fr  
01 44 49 27 29

## POUR RAPPEL

Les démarches de la France concernant la prise en compte de **l'accessibilité** ont eu lieu dans un contexte international qui redéfinit de nouveaux droits pour les personnes handicapées, l'accessibilité se hissant au rang de **droit humain** universel.

L'Organisation des Nations Unies a ainsi adopté la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CRDPH) le 13 décembre 2006, ratifiée par la France le 18 février 2010.

L'Union Européenne a pour sa part adopté le 13 mars dernier, une directive qui a pour but de faire évoluer l'accessibilité aux biens et aux services en Europe pour les publics en situation de handicap, notamment visuel.

### À propos de l'association Valentin Haüy

Créée par Maurice de La Sizeranne en 1889, l'association Valentin Haüy poursuit l'ambition de son fondateur et déploie ses actions partout en France pour permettre aux personnes aveugles et malvoyantes de gagner en autonomie au quotidien. Cette année 2019 marque les 130 ans de l'organisation qui, dans le prolongement de son projet associatif, agit en faveur de l'insertion sociale et défend l'accessibilité sous toutes ses formes: physique, culturelle, numérique, mais aussi dans les espaces publics ou encore dans les entreprises.

Plus d'information sur le site :  
<https://www.avh.asso.fr>